

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0016460

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02451 Société : Retraité à A.M.

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom : AHRID

1949

Autre :

mustapha

198501

Date de naissance :

Adresse : HAY AL QODS LES AL FARSI M I N° 4
SIDI EL BERNOUSSI CASA

Tél. :

Total des frais engagés : 330,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HACHMI SOUHA
149, B4 Af Msata Casablanca
05 22 03 08 02

Date de consultation :

06

Nom et prénom du malade : HABIB MUSTAPHA Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 17 MAR 2021

Signature de l'adhérent(e) : 07/02/2021 Tel : 06 13 13 13 13

Signature : 

Signature : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/03/2021	02	200	200	05/03/2021
08/03/2021	02	200	200	05/03/2021
				05/03/2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLONC "C" Rue 2 N° 16 Casablanca Casablanca Casablanca Casablanca Casablanca Casablanca	06/03/2021	360

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES Bld. Imam Chaffi, N° 7, Lot. 23 Lotis. Alhamadia Hy El Qods Bernoussi Casablanca	09/03/2021	13	1300000000
	24		

AUXILIAIRES MEDICAUX

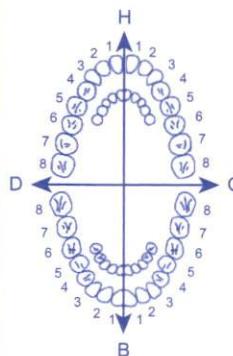
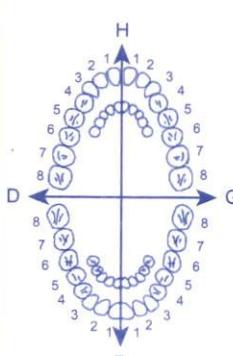
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Soumia HACHIMI SLAOUI

Ex-Médecin à l'hôpital M.BOUAFI

Médecine Générale-Diabétologie

Hypertension - Nutrition

Gynécologie obstétrique

Médecine de Sport

Echographie - ECG



الدكتورة سومية هاشمي السلاوي

طبيبة سابقاً بمستشفى محمد بوافي

الطب العام - داء السكري - أمراض الضغط

التغذية - أمراض النساء ومتابعة الحمل

الطب الرياضي - الفحص بالصدى

التخطيط الكهربائي للقلب

ORDONNANCE

Casablanca, le :

08/03/2024

الدار البيضاء، في:

N° Alim Nestle

1441
Ado



35 ج 1 - 0 - 1 كجم

3 mois

PHARMACIE BLLOC "C"
Rue 2 N° 18 Bld Ibn Baytar
Casablanca
Al Qods Sidi Ben Romdhane

LOT : 1715
PER : 01 - 27
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 1715
PER : 01 - 27
P.P.V : 17 DH 50

Docteur HACHIMI SLAOUI
Al Mista Casablanca
05 22 63 08 08

149، زاوية شارع علي بنة وزنقة بيطار الحي المحمدي - الدار البيضاء - تلف: 05 22 63 08 08
149, Angle Bd. Ali Yaata et Rue Ibn Baytar - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 63 08 08

BILAN BIOLOGIQUE

Le :

Nom/Prénom :

Âge :

INFLAMMATION

- CRP - VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chlore
 - Réserve alcaline
 - Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides - Cholestérol total
 - Cholestérol HDL - Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
 - Gamma GT
 - Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
 - ECBU
 - Ioniogramme urinaire

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
 - Glycémie post-prandiale
 - HbA1c

DIVERS

- Myoglobine - Troponine
 - Electrophorèse des protéines

AUTRES

-
 -

LCR

- Analyse Cytologique.
 - Analyse Biochimique.
 - Analyse Bactériologique et Culture.

HEMOGRAMME

- Globules rouges - Hémoglobine
Hématocrite - Globules blancs...
 - Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION THYROÏDIENNE

- TSH - T3 - T4

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
 - INR
 - TCA malade/TCA témoin
 - Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Créatinine
 - Urée plasmatique
 - Acide urique
 - Clairance de la créatinine

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH - CPK - CPK - mb

Cachet

Docteur HACHIMI SOUMI
D'ANALYSES MEDICALES
Bd. Imam Chati, N° 123
Lotis. Alhamadia Hy El Qods
Bernoussi Casablanca

145, 34, 22, 63, 02, 02
Tél : 05 22 63 02 02

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE



INPE: 093064640

FACTURE N° 2759/24

CASABLANCA le	07/03/2024
Nom et prénom	MR AHRID MUSTAPHA
Date de prélèvement	07/03/2024
Référence	23H475
Médecin prescripteur	

Code	Acte de biologie demandé	Cotation (B)
B119	Hb GLYCOSYLEE. HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	100
B118	GLYCEMIE A JEUN	30
	Total du (B)	B 130
	Prise de sang (PC)	0,00 DH
	Montant en DH	130,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: **CENT TRENTE DIRHAMS**

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Bd. Imam Chafii, N°7, Lot. 23
Lotis. Alhamadia Hay El Qods
Berhoussi - Casablanca

IF: 50146265 -- ICE: 002767647000003 -- INPE: 093064640



Dr Abdelaziz **AMACHKI**
Médecin Biologiste

مختبر رسبا
التراليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

Prélèvement du : 07/03/2024 à 08:35

Résultats édités le: 07/03/2024



MR AHRID MUSTAPHA

Dossier N° 23H475

DN: 01/01/1949 (75 ans)

Page: 1/2

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

GLYCEMIE A JEUN.....: 1,45

(Technique : Colorimétrie enzymatique) 8,06 mmol/l

Antécédent du 29/08/23 - 08:05 : 1,43 g/l

- 0.70 à 1.10 g/L : Taux normal
- Entre 1.10 et 1.26 g/L : Diminution de la tolérance au glucose
- > 1.26 g/L : Sujet diabétique

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 07/03/2024 à 08:35

Résultats édités le: 07/03/2024



MR AHRID MUSTAPHA

Dossier N° 23H475

DN: 01/01/1949 (75 ans)

Page: 2/2

HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C -
(Technique HPLC sur Automate TOSOH-GX)

HBA1C : 8,6 %

Antécédent du 29/08/23 - 08:05 : 9,1 %

Profil du patient

HBA1C cible

Sujet non diabétique	4 à 6 %
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux	Inf à 6,5 %
Diabète de type 2 traité par l'insuline	Inf à 7 %
Patients avec insuffisance rénale chronique	Inf à 7,5 %
Patients avec antécédents cardio-vasculaires	Inf à 8 %
Diabète de type 1	Inf à 7 %
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être	Inf à 6,5 %

Demande validée biologiquement par: Dr. Abdelaziz AMACHKI

Total de pages: 2

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz